



Metz, le 23 juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Indemnisation des "Malgré-Elles" : Nathalie Griesbeck salue cette décision juste mais tardive

Nathalie Griesbeck, Députée européenne Grand Est et Conseillère générale de la Moselle salue la décision d'indemniser les femmes enrôlées de force par les nazis dans les RAD-KHD, services paramilitaires allemands durant la seconde guerre mondiale.

"Cette décision qui intervient plus de 60 ans après la fin de la guerre est bien tardive" a indiqué Nathalie Griesbeck, précisant qu' "il était très important pour toutes ces femmes d'être reconnues, au même titre que les "Malgré Nous" incorporés dans la Wehrmacht et qui avaient pu être indemnisés en 1981".

Et Nathalie Griesbeck de conclure que "cette triste page de l'histoire peut enfin être tournée et donner place à la poursuite de ce beau projet fédérateur et empreint de paix qu'est la construction de l'Union européenne".

**Nathalie Griesbeck
- Député européen Grand Est -**

WIC M 02/069 - BP 1024 - 67070 Strasbourg Cedex - France tél : + 33 (0)3 88 17 73 91 / fax : + 33 (0)3 88 17 93 91
ASP 9 G 107 - 60, rue Wiertz - 1047 Bruxelles - Belgique tél: + 32 (0)2 284 73 91 / fax: + 32 (0)2 284 93 91
nathalie.griesbeck@europarl.europa.eu